

Vuadens



Mme Mornod a passé le cap des 90 ans

Mme Marie Mornod, née Clerc, a vu le jour le 23 janvier 1923, à Corpataux. Elle faisait partie d'une fratrie de quatre filles et de deux garçons. Devenu veuf, son père s'est remarié et la famille s'agrandit alors de trois garçons et de trois filles.

En 1944, elle épousa Emile Mornod, menuisier dans l'entreprise Scherly, à La Roche. Le couple s'établit à Vuadens. Puis vint la construction de leur maison en 1957.

Mme Mornod a été gérante du magasin des Dentelles de Gruyère, à Bulle, pendant une trentaine d'années, de 1950 à 1980.

Aujourd'hui, elle coule des jours heureux dans sa villa. Elle aimait à s'occuper de son jardin de ses fleurs. Les cartes et les lotos étaient aussi ses passe-temps favoris. Hélas, des problèmes de vue l'empêchent, aujourd'hui, de profiter pleinement de la vie, malgré qu'elle soit de nature optimiste.

Toutes nos félicitations à «Mika» pour son anniversaire, fêté avec sa famille et ses amis!



DÉMÉNAGEMENT DU BUREAU COMMUNAL

A partir du lundi 3 juin 2013, nous aurons le plaisir de vous accueillir dans les nouveaux locaux de l'administration, Place de la Gare 20, au 2e étage du bâtiment du Café de la Gare.



Pour permettre un déménagement optimal,
le bureau communal sera fermé
du lundi 27 au vendredi 31 mai 2013.

Merci à chacun de s'organiser en conséquence.

Nouvel horaire des guichets dès le lundi 3 juin 2013:

Du lundi au jeudi 8 h 00 – 11 h 30 / 13 h 30 - 16 h 00
Vendredi 8 h 00 – 11 h 30 / fermé

Nouveau numéro de téléphone: 026 913 20 40

TOP FENÊTRES VOÛETS

Nos fenêtres...
...Votre confort

» Fabrique de fenêtres et portes PVC
Volets aluminium
Portes de garage

» **VENTE DIRECTE**
avec ou sans pose



Votre fabricant spécialiste
à deux pas de chez vous!

Je suis intéressé(e) par:

- | | |
|---|--|
| ☐ Fenêtres PVC | ☐ Stores toile |
| ☐ Volets aluminium | ☐ Porte de garage |
| ☐ Portes d'entrée | ☐ Autre: |

Contactez-nous!

026 919 67 40

Rte du Briez 171 » 1628 Vuadens » Tél. 026 919 67 40 » Fax 026 919 67 45
www.top-volets.ch » topvolets@bluewin.ch

Disparition de deux haltes des TPF

Deux témoins des lignes de train de Vuadens sont appelés à disparaître. Les TPF, propriétaires des installations et des bâtiments, ont décidé de démolir la halte des Colombettes et la halte de Vuadens-Nord. La mise en activité des deux RER (horaire cadensé) en est la cause principale. Les différents trains ne s'arrêtent déjà plus à ces deux endroits.

Petit rappel historique.

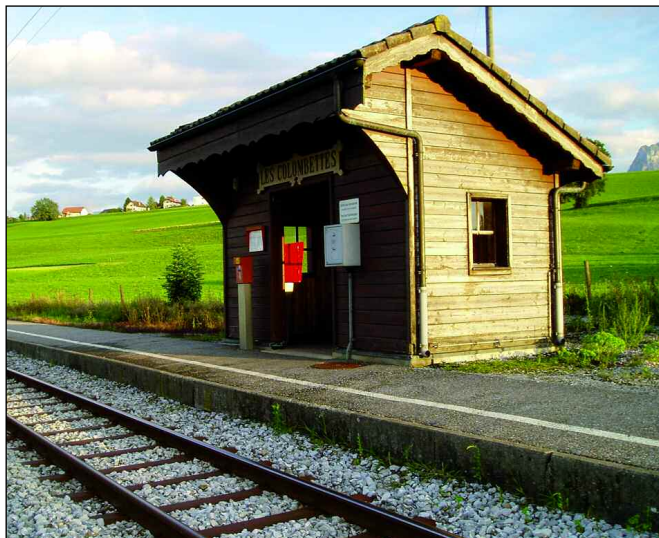
La ligne de chemin de fer Bulle-Romont a été ouverte à l'exploitation le 1er juillet 1868, six ans seulement après la mise en service de la ligne Lausanne - Fribourg - Grandfey par Romont.

C'est vers 1934 que fut établie sur le territoire de Vuadens, au lieu-dit «Les Moret», une halte devenue la halte du Bulle-Romont, dénommée Vuadens-Nord.

La ligne de chemin de fer Palézieux - Châtel-St-Denis - Bulle - Montbovon a été construite, par étapes, de 1901 à 1904.

La gare de Vuadens a été construite en 1902-1903. Elle connut un trafic de marchandises assez important surtout en raison de l'essor de l'usine Guigoz.

La halte des Colombettes est située à mi-chemin entre Vuadens-Sud et Vaulruz-Sud.



La halte des Colombettes ne sera bientôt plus qu'un souvenir



La halte de Vuadens-Nord va aussi être démolie

Comptes communaux 2012

Compte	Désignation	Comptes 2011		Budget 2012		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	1'545'494.00	1'012'442.49	1'615'293.00	1'003'062.00	1'609'640.70	1'044'181.75
1	ORDRE PUBLIC	591'310.79	536'599.75	261'627.60	184'451.50	477'491.60	282'922.05
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	2'419'440.81	192'672.50	2'564'268.15	218'396.00	2'603'696.95	227'995.20
3	CULTE,CULTURE ET LOISIRS	164'764.20	5'753.75	212'059.20	6'000.00	194'245.35	5'060.40
4	SANTE	451'381.40	10'852.10	543'013.60	13'600.00	561'905.30	19'430.10
5	AFFAIRES SOCIALES	901'475.90		994'297.55		985'469.50	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	506'837.65	27'855.65	614'741.00	29'168.00	596'048.25	29'676.90
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	936'293.80	856'067.15	965'648.50	788'537.50	974'599.35	811'989.55
8	ECONOMIE	91'462.15	53'920.50	107'839.25	48'900.00	87'926.20	47'693.30
9	FINANCES ET IMPOTS	1'114'878.46	6'042'425.14	952'463.00	6'395'625.50	1'778'635.67	7'440'516.14
	TOTALISATION	8'723'339.16	8'738'589.03	8'831'250.85	8'687'740.50	9'869'658.87	9'909'465.39
	Résultat	15'249.87			143'510.35	39'806.52	

Comptes communaux 2012

Résultat du compte de fonctionnement. Sur le tableau que le Conseil communal vous présente ci-contre, voici un résumé, par dicastère, des résultats 2012.

Les comptes 2012 bouclent avec un bénéfice de Fr. 39'806.52 pour une prévision budgétaire de Fr. 143'510.35 d'excédent de charges.

Les résultats sont pratiquement tous conformes aux prévisions budgétaires, à l'exception du dicastère des finances qui présente des recettes supplémentaires surtout dans les impôts des personnes morales et des impôts irréguliers. Nous nous attarderons plus longuement sur ces comptes lors de leur présentation à l'assemblée communale du 7 mai prochain. L'attention toute particulière que chaque conseiller voue au respect des dépenses contribue à la maîtrise de ses charges.

Ce résultat nous a permis d'effectuer les amortissements extraordinaires et de constituer les provisions suivantes:

Réserve pour PC	Fr. 100'000. —
Amortissement de la déchetterie	Fr. 266'000. —
Amortissement du parc informatique	Fr. 42'000. —
Provision pour routes forestières	Fr. 10'000. —

Assemblée communale du 7 mai 2013

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Vuadens sont convoqués en assemblée communale ordinaire pour le **mardi 7 mai 2013, à 20 heures**, en la salle communale du Café de la Gare.

T R A C T A N D A :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 10 décembre 2012
2. Comptes 2012 du Foyer St-Vincent, rapport de la Commission financière sur la base du rapport de la fiduciaire et approbation
3. Comptes 2012 de la Commune et du Fonds Louis Guigoz, rapport de la Commission financière sur la base du rapport de la fiduciaire et approbation
4. Nomination d'un membre à la Commission financière
5. Nomination d'un membre à la Commission d'aménagement
6. Désignation de l'organe de révision pour les années comptables 2013, 2014 et 2015
7. Modification des statuts du Triage forestier de la Sionge
- Augmentation de la limite d'endettement
8. Adhésion à l'Association intercommunale «Sports en Gruyère»
9. Décision sur la demande d'étude d'instauration d'un Conseil général
10. Informations
11. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 10 décembre 2012 ne sera pas lu en assemblée. Celui-ci, les comptes 2012 et les documents relatifs aux points 7 et 8 susmentionnés peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet communal www.vuadens.ch



Les nouveaux citoyens, de gauche à droite: Guillaume Bosson, Mathieu Demierre, Yaël Busard, Guillaume Henlin, Romain Déforel, Thilo Schweizer, Matthieu Déforel, Manon van Griethuyssen, Jean Berset, Lola Dachtler, Sandra Santos, Jenny Ropraz, Laurie Crausaz, Elsa Terreaux.

Etaient absents: Charline Bulliard, Claude Egger, Virginie Etienne, Samuel Gaudard, Mickaël Gremaud, Julien Pythoud, Dylan Robert-Nicoud, Dylan Verdon, Eric Vionnet.

Les nouveaux habitants du village ont été conviés à un apéritif de bienvenue, le 1er mars 2012. Une présentation de leur nouveau lieu d'habitation a été faite sous la forme d'un diaporama. Des moments de convivialité et de découverte pour beaucoup!



Nouveaux citoyens et habitants de 2012



FERBLANTERIE - COUVERTURE
SANITAIRE - ET. SARNAFIL

RAYMOND MOREL 

FAÇADE ÉTERNIT
DÉTARTRAGE DE CUMULUS

1628 Vuadens - Tél. 079 634 65 90

Dally bureau

ETUDE ET AMENAGEMENT DE BUREAU

www.dally.ch

026 / 912 16 70

EXPO - VUADENS

Mal au dos?



Moret Frédérique

Cours de chirogym

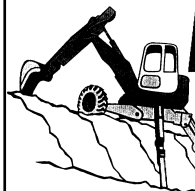
Route de l'Adrey 170

1628 Vuadens

Mercredi, de 19 h à 20 h
halle de gym de Vuadens

Tél. 026 912 02 43

Natel 079 698 25 86



Maurice Moura

- Terrassements

- Aménagement

- Canalisations

1628 Vuadens

Tél. 026 912 00 79 Natel 079 449 07 70

Des meubles de qualité...
...le bon choix!

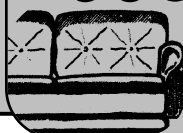
Notre exposition est ouverte jusqu'à 19 heures.

Le samedi jusqu'à 16 heures.

Le jeudi soir, nocturne sur rendez-vous.

www.sudanmeubles.ch

Meubles
Sudan



Vuadens

Démission au sein du Conseil communal

Mme Patricia Zurbuchen a mis un terme à son activité de conseillère communale le 30 novembre dernier.

Depuis 2001, Mme Zurbuchen s'est occupée de l'important dicastère des affaires sociales. Durant toutes ces années, elle a fait preuve de savoir-faire et de sensibilité dans la gestion de ces dossiers difficiles. Elle a toujours placé l'intérêt communal au-dessus, tout en privilégiant la défense des déshérités et des personnes en difficulté. Mme Zurbuchen était disponible, à l'écoute de chacune et chacun. Elle comprenait les problèmes et arrivait à les résoudre.

Nous regrettons son départ et nous la remercions pour le travail accompli durant toutes ces années. Nous lui souhaitons plein succès dans sa vie professionnelle et beaucoup de joie dans sa vie familiale.



M. Emmanuel Romanens entre à l'Exécutif

M. Emmanuel Romanens (PS) a rejoint le Conseil communal de Vuadens en début d'année. Né en 1964, il est père de trois enfants. Il est conseiller en assurance. Il a repris le dicastère des affaires sociales, de la petite enfance et du tourisme.

Nous lui formulons tous nos vœux de réussite dans son nouveau mandat.



Modification des statuts du Triage forestier de la Sionge, augmentation de la limite d'endettement

La pente, le type de sol et le volume de bois rendent l'exploitation de nos forêts difficile. L'introduction d'une mécanisation supplémentaire permettrait d'en améliorer les conditions. Le Triage forestier de la Sionge, regroupant les Communes de Sâles, Vaulruz et Vuadens ainsi que l'Etat de Fribourg et la Paroisse de Vaulruz, souhaite acquérir une machine polyvalente, qui aura notamment comme avantages d'augmenter la rapidité d'exécution, de diminuer les coûts d'exploitation, d'augmenter l'autono-

mie du Triage tout en améliorant la sécurité et les conditions de travail.

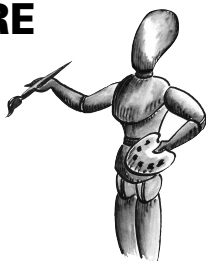
Afin de procéder à cet investissement, les délégués du Triage forestier de la Sionge ont accepté de porter la limite d'endettement à Fr. 600'000.- lors de l'assemblée du 27 novembre 2012. Ce montant dépasse la limite de Fr. 200'000.- actuellement en vigueur.

Comme il s'agit d'une modification essentielle au sens de l'article 113 de la Loi sur les Communes LCo, cette décision doit être soumise à l'approbation du législatif des communes membres.



AU MULTICOLORE

*Beaux
Arts*



RENÉ OTTOZ

COULEURS ET VERNIS

Grand-Rue 66

1630 BULLE

Tél. 026 912 68 24

Fax 026 913 92 50

NORDIC WALKING

Françoise Etter-Bach

Instructeur SNO-ESA

Rte des Combes 26

1628 Vuadens

Tél. 026/912.39.08

Natel 079/548.66.26

francoise.etter@websud.ch



CHRISTIAN CHAPPUIS

Boulangerie

Epicerie

1628 Vuadens

Tél./fax 026 912 74 13

Ouvert dimanche matin de 7 h à 11 h

La gymnastique dès 50 ans et plus

- Pour garder souplesse et équilibre
- Pour renforcer votre force musculaire
- Pour éviter l'ostéoporose



Même si vous n'avez jamais pratiqué de sport, venez nous rejoindre chaque jeudi, de 16 h à 17 h, à la halle de sport, à Vuadens.

Renseignements: tél. 026 912 92 29

Les naissances



Clément Thibaud et Loris, nés le 14.11.2012, fils d'Alexandra et Ludovic, rue du Village d'En Haut 5

Egger Timéo, né le 14.11.2012, fils de Camille et de Patrick, route Principale 169

Jaquet Emilie, née le 18.11.2012, fille d'Odile et Christophe, Le Dally 305

Sugnaux Nathan, né le 28.11.2012, fils de Camille et Pascal, route des Colombettes 289

Tomaschek Oscar, né le 18.01.2013, fils de Tiphaine et Dirk, Le Rialet 30

Melet Noé, né le 31.01.2013, fils de Patricia et Pierre-Alain, Le Rialet 42

Castella Lucie, née le 05.02.2013, fille d'Isabelle et Laurent, chemin du Margy 18

Programme de la Société de gymnastique

Parents-enfants: lundi de 16 h à 17 h
enfants de 2 à 4 ans

Enfantine: mercredi de 17 h à 18 h
enfants de 4 à 6 ans

Pupillettes et Jeunes gymnastes:
lundi de 17 h 45 à 19 h
enfants de 6 à 12 ans

Gym fit: jeudi de 19 h 30 à 20 h 30

Volley: mercredi de 20 h à 22 h

La société recrute des moniteurs et monitrices pour les groupes enfants dès septembre 2013.

Pour toutes informations vous pouvez contacter Isaline Dupasquier, présidente de la société, au 079 515 05 10.

GYM-FIT VUADENS

Jeudi, de 19 h 30 à 20 h 30



HALLE DE SPORT

Smovey - sving

par technique de vibration

- raffermissement
- mobilisation
- coordination
- endurance

Françoise Etter-Bach
instructeur SNO-ESA
Tél. 026 912 39 08
Natel 079 548 66 26
francoise.etter@websud.ch



Hubert Etter et Fils S.A.
1628 Vuadens | www.hubert-etter.ch

- Entretien-canalisation
- Super-Aspirateur
- Hydrodémolition
- Transports-multibennes



Claude Dupasquier
© 026 912 74 65

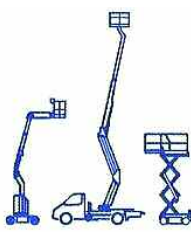
Vins de choix
Jardin ombragé

Spécialités:
fondue
jambon de campagne

Hôtel de la Croix-Blanche
Vuadens



UPSA
Un service haut de gamme



Location et vente d'élévateurs à nacelle

Jean-Marc Musy
Responsable d'agence
jm@upsa.ch
Tél. +41 (0)76 329 40 50
UP SA - Bulle
CH - 1628 Vuadens
Route du Briez 181
Té. +41 (0)26 919 37 37
Fax +41 (0)26 919 37 38
www.upsa.ch



VELOS - BIKE

ski de rando * ski de fond * ski alpin * vélos

VENTE ET LOCATION

sports cycles
dupasquier
vuadens

026 912 74 75
www.dupasquier-sports.ch

Ski-Club Colombettes Vuadens



Le Ski-Club «Colombettes», de Vuadens, a été créé le 8 octobre 1935 par une poignée d'inconditionnels des sports de neige.

Ces hommes voulaient développer et favoriser la pratique du ski tout en cultivant l'amitié. Le chalet des Portes d'Enbas devint leur lieu de rencontre où se sont inscrites d'inoubliables heures à l'enseigne du sport, bien sûr, mais surtout des retrouvailles.



L'activité sportive des débuts était axée sur le ski de fond.

La fondation de la section OJ remonte à 1969 (www.ojvuadens.ch).



Dans les années 70-80, sous la conduite de différents chefs techniques, la participation aux compétitions régionales et cantonales de ski alpin fut également importante.

Depuis 1935, le Ski-Club «Colombettes», c'est donc passion et bonne humeur, qu'on retrouve lors de nos manifestations:



- **le concours interne**
- **la sortie à ski**
- **l'assemblée combinée avec la journée «choucroute»**
- **la journée d'entretien du chalet**
- **l'accueil de toutes et de tous entre Noël et Nouvel-An au Chalet des Portes**

Comité,
réservation du chalet,
toute autre
information sur

www.skiclub-colombettes.ch





En tant que sociétaire Raiffeisen, découvrez les Parcs suisses à moitié prix.

En votre qualité de sociétaire Raiffeisen, vous pouvez visiter 3 Parcs suisses de votre choix à moitié prix. Le parc national suisse d'Engadine et 16 autres parcs ne demandent qu'à être découverts.
www.raiffeisen.ch/parcs



Ouvrons la voie

RAIFFEISEN



La Fromagerie d'Alpage

1663 Moléson-sur-Gruyères

tel. 026 921 10 44

En plus de sa grande terrasse,
la Fromagerie d'alpage de Moléson-sur-Gruyères
 possède une magnifique salle à manger, agréable et typique.

Son ambiance vieux chalet et ses odeurs d'antan vous enchanteront.

Ouvert:
 début mai à mi-octobre

www.fromagerie-alpage.ch

026 921 10 44 (en saison)
 079 206 60 65 (hors saison)
 Réservation conseillée



Camp OJ 2013 à Grindelwald



Notre traditionnel camp de Carnaval s'est déroulé, cette année, au pied des mythiques sommets de l'Oberland bernois, l'Eiger, le Mönch et la Jungfrau, dans la magnifique station de Grindelwald.

Lors de notre arrivée avec l'équipe de cuisine et une partie des moniteurs le samedi, pour mettre en place le camp, notre impression fut excellente. La colonie ou plutôt l'auberge de jeunesse où nous avons logé était super! Quelques petits soucis logistiques dans la cuisine nous ont donné du fil à retordre. Les gens ont été super agréables avec nous, que ce soit au logement, aux remontées mécaniques ou au centre sportif. Et un paquet de neige trônait majestueusement sur les toits des chalets de la station.

Tout était donc prêt pour accueillir les 95 enfants. Et oui, vous avez bien lu! 95 enfants se sont inscrits cette année au camp.

Nous avons passé une magnifique semaine avec eux. La météo fut mitigée. Quelques journées passées sous la neige ou d'autres sous le soleil nous ont toutefois gratifié d'un superbe panorama sur les montagnes.

La journée du jeudi fût couronnée par un grand nombre de parents venus encourager leurs bambins dévaler la pente du stade de slalom pour notre fameux concours.

Cette semaine n'aurait pas pu être aussi belle sans l'aide indéniable des 23 accompagnants qui encadrent ce camp. Que ce soit en cuisine ou sur la neige, le job ne manque pas! Et surtout, des aides énormes de la Commune, de la Paroisse, de commerçants du village; sans eux nous ne pourrions pas profiter d'une aussi belle semaine.

Merci à tous et à l'année prochaine!



LA FÊTE DE MOUVEMENT A BULLE

le 4 mai 2013

Le projet «Duel intercommunal Coop de La Suisse bouge» est un programme national de promotion d'activité physique et d'une alimentation équilibrée.

Chaque mai, nous organisons, ensemble avec environ 180 communes suisses et soutenu par Promotion Santé Suisse et l'Office fédéral du sport, des événements de sport et de mouvement pour la population. Celle-ci découvre ainsi les activités existantes et nouvelles et est motivée de bouger plus. Le but de notre projet est de cumuler un maximum de minutes de mouvement en proposant des activités accessibles à tous. Le temps et non la performance des participants est mesuré, de cette manière la pression de compétition est éliminée et des gens de tous les âges et conditions physiques sont les bienvenus.

Au niveau communal, deux ou plusieurs communes se défient amicalement en duel et déterminent l'enjeu du concours ou bien une commune lance un duel interne, comme par exemple «femmes contre hommes», «quartier A contre quartier B», «jeunes contre âgés», etc.

Information sur Bulle

Bulle participe la troisième fois de suite au «Duel intercommunal Coop de La Suisse bouge», ceci avec beaucoup de succès.

Bulle et la direction de «La Suisse bouge» aimeraient rassembler les villages de la région de Bulle, pour que les populations aux alentours puissent également profiter des offres de mouvement proposées à Bulle.

La fête aura lieu le 4 mai 2013, de 10 h à 17 h, sur la place du marché. Comme programme, il y aura une scène, à partir de la quelle les sociétés dansantes se présentent et animent (Zumba, Aerobics, Hip-Hop, Folklore...).

En outre il y aura la possibilité d'essayer du funambulisme, du cirque et de faire des jeux. Il y aura des stands d'alimentation et de nos sponsors et un parcours balisé de 3,5 km proposant des initiations ou démonstrations de sociétés sportives de la Ville. Ce parcours sera balisé et la population pourra y venir quand bon lui semble.



Martial Seydoux
079 446 21 58

Adresse privée:
Rue des Molettes 36
1627 Vaulruz

**Nous sommes proches
de vous et de chez
vous. Surtout en cas
de pépin.**

La Mobilière

Assurances & prévoyance

Agence générale de Bulle

Jacques Yerly

Rue de Gruyères 67, 1630 Bulle
bulle@mobi.ch, www.mobibulle.ch

120206R09GA

*Envie
de dire quelque chose,
de parler du village,
de raconter*

*une histoire
ou de faire paraître
une photo
dans ce bulletin?*

**Alors prenez contact
avec l'administration
communale.**



coop

Duel intercommunal
La Suisse bouge

Bulle - Montreux - Vevey



BULL'BOUGE 2013

Samedi 4 mai 10 h - 17 h

Plus de 20 sports à essayer sur la Place du Marché, au Musée gruérien, au Centre de tennis, à la Zone sportive de Bouleyres, à l'Ecole la Condémine



Manifestation gratuite, ouverte à tous!
www.bulle.ch - www.lasuissebouge.ch

Gian Simmen

Champion du monde et
Olympique de snowboard
présent au skatepark.

coop

suvaliv


SwissLife

**OCHSNER
SPORT**



LIGUE **PULMONAIRE** FRIBOURGEOISE
LUNGENLIGA FREIBURG



Cours d'aviron

Pour adolescents, à partir de 13 ans, atteints d'asthme ou autres maladies respiratoires

Ruderkurs

Für Jugendliche ab 13 Jahren mit Asthma oder anderen Atemwegserkrankungen



**Lieu des cours /
Kursort :**

**Lac de Schiffenen
Schiffenensee**

**Renseignements :
Weitere Auskünfte :**

Ligue pulmonaire fribourgeoise
Lungenliga Freiburg
tél. : 026 426 02 70
www.liguepulmonaire-fr.ch
www.lungenliga-fr.ch
info@liguepulmonaire-fr.ch

**Organisé en collaboration avec la société d'aviron de Fribourg
Organisiert in Zusammenarbeit mit dem Ruderklub Freiburg**

Le merci des Peloutz

Que notre tâche ne fut pas aisée! En effet, reprendre le flambeau des contemporains 1958 pour la Bénichon villageoise, après 10 ans, est un magnifique défi à relever.

En 2009, l'Amicale «Les Peloutz» décida de se joindre au Groupement de la Bénichon villageoise composé de la Société de jeunesse.

Lors des dernières éditions, nous avons vu beaucoup de monde et énormément de sourires; ces images nous font espérer avoir été à la hauteur et avoir pu permettre aux habitants de Vuadens, toutes générations confondues, de se retrouver, l'espace d'un

week-end, au centre du village pour perpétuer cette ancestrale et fantastique tradition de la Bénichon, chère à tous les Gruériens.

Ces instants de bonne humeur et de franche rigolade n'auraient pas été possible sans vous, chers villageois, et nous tenons à vous présenter tous nos plus vifs remerciements pour votre soutien même sous la pluie ainsi que le froid.

Ne vous inquiétez pas, la flamme de la Bénichon ne va pas s'éteindre, des successeurs ayant été trouvés, le flambeau sera remis pour 2013.

Nous souhaitons longue vie à la Bénichon villageoise de Vuadens et plein succès pour les prochaines éditions.

L'Amicale «Les Peloutz» dans le désert du Maroc en automne 2011.

De gauche à droite: Cédric Progin, Olivier Morand, Ludovic Python, Frédéric Sudan, Fabrice Gremaud, Jean-Jacques Déforel, Laurent Bosson, ainsi que Julien Tercier (absent sur la photo).



combustech

brûleur à mazout

www.combustech.ch

**abonnement d'entretien
dès 220.-/année**

Christian Gapany
079 635 00 04
1663 Epagny



les Ligues de santé du canton de Fribourg

Ligue contre le cancer | diabètefribourg | Ligue pulmonaire | CIPRET Centre de prévention du tabagisme | Centre de dépistage du cancer du sein | Registre des tumeurs | Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez-nous.

Ligue fribourgeoise contre le cancer



- o Aide et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- o Activités d'information et de prévention
- o Registre des tumeurs
- o info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- o Tél. 026 426 02 90

diabètefribourg



- o Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques
- o Activités d'information et de prévention
- o info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch
- o Tél. 026 426 02 80

Ligue pulmonaire fribourgeoise



- o Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires
- o Remise des appareils respiratoires
- o Activités d'information et de prévention
- o info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch
- o Tél. 026 426 02 70

CIPRET Centre de prévention du tabagisme



- o Campagnes de prévention, aide à l'arrêt
- o info@cipretfribourg.ch – www.cipretfribourg.ch
- o Tél. 026 425 54 10

Centre de dépistage du cancer du sein



- o La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- o Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein
- o depistage@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- o Tél. 026 425 54 00

Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo



- o Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves, pour les personnes concernées, les bénévoles et les professionnels.
- o voltigo@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- o Tél. 026 426 00 00

Programme de l'Intersociété pour 2012-2013

Avril	Samedi	6	Loto des jeunes tireurs
	Samedi	13	Loto de Les mille et une couleurs
	Samedi	20	Loto des jeunes gymnastes
	Samedi	27	Loto du camp des juniors de football
Mai	Samedi	4	Loto des jeunesses musicales
	Samedi	11	
	Samedi	18	Loto de l'Association des Enfants de Vuadens
	Samedi	25	Loto des Routiers du Vieux-Comté
Juin	Samedi	1	Loto du Groupement des hospitaliers et hospitalières de la Gruyère et environs
	Samedi	8	Loto du camp vert de l'école
	Samedi	15	Tournoi de foot humoristique de la Jeunesse
	Samedi	22	
	Samedi	29	

Manifestations déjà annoncées:

2013	Juillet	27-28	Tournoi populaire de pétanque
	Juillet	31	Fête nationale

G A R A G E
ANDREY **S A R L**

1628 Vuadens

■ ventes toutes marques
079 433 31 30

■ réparations toutes marques
 ■ pneus
 ■ service dépannage accident 24/24h

Tél. 026 912 48 02

Natel 079 433 19 15

Fax 026 912 47 12



garage.andreyjp@bluewin.ch

DÉCOUVREZ NOTRE SÉLECTION DE SUSHI ET NOS PRESTATIONS !

Un vrai bouquet
de couleurs
et une touche
de fraîcheur
à vos réceptions,
mariages,
cocktails
etc.



Sushi Mania SA

Atlantis Center

CH-1628 Vuadens (FR) Switzerland

T +41 26 919 20 10 | F +41 26 919 20 11

www.sushimania.ch

SUSHI MANIA
JAPANESE FOOD & ASIAN SPECIALITIES



Vous avez un vélo à jeter? Il peut encore servir!

Le VAM organise des programmes de qualification, sous mandat du canton, pour des personnes en recherche de travail.

Dans notre nouvel atelier vélo, nous démontons, nettoyons, réparons et remettons en état des vélos selon des critères de qualités définis.

Nous récoltons, dans tout le canton de Fribourg, des vélos qui ne sont plus utilisés.

Notre partenaire «Gump- & Drahtesel», à Berne, organise le transport vers l'Afrique.

Votre vélo roulera en Afrique et générera du travail!

- Les vélos suisses sont un moyen de transport fiable
- Ils seront confiés à des partenaires et des institutions de confiance
- Ils contribueront à offrir du travail à des entreprises de formation professionnelle, des organismes à but non-lucratif, des ONG et des écoles
- Les vélos sont un moyen de transport qui offre des possibilités de développement

Apportez-nous le vélo que vous n'utilisez plus, ou appelez-nous, nous viendrons le chercher chez vous.

Tél. **026 919 65 20**

M. Yves Gobet, responsable de l'atelier vélo à **Bulle**



BÉNÉVOLE? POURQUOI PAS!



Intéressé-e par un engagement bénévole?

Etre bénévole, c'est

- donner de son temps au service de la collectivité, en équipe, avec des collègues bénévoles ou salariés
- exercer une activité régulière ou ponctuelle selon sa disponibilité, ses aptitudes et ses envies personnelles
- mettre en oeuvre et développer de nouvelles compétences, s'épanouir personnellement
- contribuer à une société plus solidaire

Le RéseauBénévolatNetzwerk

- a été créé en 2005 et regroupe plus de 70 organisations membres
- est une plateforme d'échange, de coordination et de promotion du bénévolat dans le canton de Fribourg
- soutient et accompagne l'engagement bénévole des personnes intéressées, notamment via sa bourse du bénévolat
- assure la présence et la visibilité du bénévolat dans les médias

Les membres du réseau

- sont des associations fribourgeoises à but non lucratif qui font appel à des bénévoles pour leurs prestations
- assurent une formation et un encadrement des activités bénévoles dans une ambiance de travail conviviale

Intéressé/e?

Consultez notre site: www.benevolat-fr.ch

Nous avons aussi une page facebook que vous pouvez aimer!

Numéros importants

Feu, centrale d'alarme	Tél. 118
Police, appel d'urgence	117
Ambulance officielle	144
Hôpitaux, site de Riaz	026 919 91 11
Médecin de garde	026 350 11 40
Sauvetage par hélicoptère REGA	1414
Sauvetage par hélicoptère Air-Glaciers	026 912 12 12
Réseau santé et social de la Gruyère	026 919 00 19
Centre médicosocial de la Gruyère, Bulle	026 912 01 01
Police de district, Bulle	026 305 64 64
Police cantonale, Vaulruz	026 305 67 40

OUVERTURE DU BUREAU COMMUNAL

Du lundi au jeudi
(guichet et téléphone)

9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h

Vendredi 9 h - 12 h / Après-midi fermé

Secrétariat	Tél. 026 912 37 37
Caisse, impôts, agence AVS	026 912 37 38
Atelier éditité et forêts	026 912 43 52
Local service du feu	026 912 82 10
Ecole primaire	026 913 90 98
Responsable d'établissement	079 618 50 68
Logopédie	026 912 10 37
Service social régional, Bulle	026 919 63 63
Etat civil, Bulle	026 305 75 50

HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

Heures d'ouverture

Mardi	17 h - 19 h
Jeudi	17 h - 19 h
Samedi	9 h - 11 h / 15 h - 17 h





Oberson Nicole

Coiffeuse Dames et Messieurs

Rte Principale 211

(A côté du passage à niveau)

1628 Vuadens

Horaires:

Lu	Fermé
Ma	8h-12h / 13h30-18h
Me	8h-12h / 13h30-18h
Je	9h-12h / 13h30-20h
Ve	8h-12h / 13h30-18h
Sa	7h30-13h00

026/912.87.77



Café - Restaurant Hôtel de Ville

Route Principale 143 1628 Vuadens

Leite Silvina

Tél. 026 912 25 50

Nouvelle tenancière depuis octobre

Nous nous réjouissons de vous accueillir

Ouvert du mardi au vendredi de 07 h 00 à 24 h 00

Samedi de 08 h 30 à 24 h 00

Dimanche de 08 h 30 à 16 h 00



GARAGE DU CRÊT

1611 Le Crêt

Tél. 026 918 54 29

Fax 026 918 58 35

www.garageducret.ch

garageducret1@bluewin.ch

Frédéric Rouiller

Route du Briez 187

1628 Vuadens

Tél. 026 912 60 04

Fax 026 913 93 75

PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ

Passeports: plus aucune possibilité d'obtenir un nouveau passeport non biométrique. Les passeports 2010 sont tous munis de données biométriques (photo du visage et empreintes digitales). Les commandes s'effectuent exclusivement auprès du secteur des passeports suisses – centre de biométrie à Granges-Paccot.

Cartes d'identité: les demandes de cartes d'identité peuvent être déposées auprès de la commune de domicile ou également auprès du secteur des passeports suisses – centre de biométrie à Granges-Paccot.

Lors d'une commande simultanée d'un passeport et d'une carte d'identité, celle-ci ne pourra pas s'effectuer auprès de la commune de domicile, mais uniquement auprès du secteur des passeports suisses – centre de biométrie à Granges-Paccot.

Prix et durée de validité:

Passeports 2010:

Adultes (dès 18 ans) Fr. 145.–, validité 10 ans
Enfants (0 à 18 ans) Fr. 65.–, validité 5 ans

Cartes d'identité:

Adultes (dès 18 ans) Fr. 70.–, validité 10 ans
Enfants (0 à 18 ans) Fr. 35.–, validité 5 ans

Commande combinée

(passeport et carte d'identité):

Adultes (dès 18 ans) Fr. 158.–, validité 10 ans
Enfants (0 à 18 ans) Fr. 78.–, validité 5 ans

Route des Colombettes 236
1628 Vuadens



Tél. 026 912 78 46



GRUYÈRE ÉNERGIE

la force d'une région



Installations électriques | Électricité | Multimédia | Chauffage à distance | Eau

T 026 919 23 23 | www.gruyere-energie.ch

Taille de haies - Plantation d'arbres Aménagement de murs et clôtures...

Chaque année, il est constaté diverses infractions concernant les distances et hauteurs à respecter. Le Conseil communal rappelle les dispositions légales en la matière.

LOI SUR LES ROUTES

Art. 93 a – Murs et clôtures

1. Les murs et clôtures ne peuvent être construits, rétablis ou exhaussés à moins de 1,65 m du bord de la chaussée le long des routes publiques. Cette distance peut être augmentée par voie de règlement communal.
2. Les clôtures en fil de fer barbelé sont interdites.
3. La hauteur maximale des murs et clôtures implantés à 1,65 m de la chaussée est de 1 mètre dès le niveau du bord de la chaussée correspondant. Au-delà de cette distance de 1,65 m, une hauteur supérieure est admise, pour autant qu'elle ne constitue pas un obstacle pour la visibilité des usagers.

Art. 94 – Haies vives

1. Sur les tronçons rectilignes, les branches des haies vives doivent être distantes d'au moins 1,65 m du bord de la chaussée le long des routes publiques. Elles doivent être taillées chaque année, avant le 1^{er} novembre.
2. Elles ne doivent pas s'élever à plus de 90 centimètres au-dessus du niveau de la chaussée.
3. Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieur des limites de construction, lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers.

Art. 95 – Arbres

Aucun arbre ne peut être planté, sur les fonds bordant une route publique, à une distance inférieure à 5 mètres du bord de la chaussée. Les branches qui s'étendent sur la route doivent être coupées jusqu'à la hauteur de 5 mètres au-dessus de la chaussée.

LOI D'APPLICATION

Art. 232 – Restrictions dans les plantations

Les arbres de haute futaie qui ne sont pas des arbres fruitiers, les noyers et les châtaigniers ne

peuvent être plantés à moins de 6 m; les autres arbres fruitiers, si ce n'est en espalier, ainsi que les arbres forestiers de taillis soumis à une coupe périodique de dix ans, à moins de 3 m; les arbres soumis à une coupe périodique de quatre ans au plus, tels que saules, peupliers, bouleaux et autres, à moins de 60 cm de la ligne séparative de deux fonds.

Art. 266 – Clôtures

1. A moins d'entente entre les propriétaires voisins, la haie vive n'est plantée qu'à 60 cm de la ligne séparative des fonds. Si elle doit servir de clôture entre deux pâturages, elle peut être plantée dans l'alignement des bornes.
2. La haie vive ne peut excéder 120 cm de hauteur après la tonte, qui doit s'effectuer au moins tous les deux ans ou tous les quatre, si la haie sépare deux pâturages.
3. Le voisin a toujours le droit d'élaguer les branches de la haie qui avancent sur son fonds.

Art. 267

1. Toute clôture, hormis la haie vive, peut être établie dans l'alignement des bornes, à condition de ne pas excéder 120 cm de hauteur. Si elle doit dépasser ce maximum, elle sera reculée d'autant de la limite des fonds. Ces restrictions ne concernent pas la clôture des cours, jardins et pâturages, qui peut être surélevée suivant les besoins.
2. Le voisin acquiert la mitoyenneté de tout ou partie de la clôture, en payant la moitié de la valeur de la partie mitoyenne et du sol qu'elle occupe.

A la lecture de ces directives, vous aurez pris acte de l'obligation de tailler et d'entretenir les haies vives séparant une propriété des voies publiques jusqu'au 1^{er} novembre.

Des contrôles stricts seront effectués. Toutes les situations présentant un danger seront examinées. En cas de nécessité, la taille des haies vives sera exécutée par le personnel communal, aux frais des propriétaires.

Le non-respect de ces directives engage la responsabilité des propriétaires.

Le Conseil communal

Quelques règles de savoir-vivre dictées par le bon sens, que chacun pourrait mettre en pratique



- Il n'est pas admissible que des chiens errent, sans surveillance, sur les routes, sur les chemins publics et dans les forêts. Souvent, des adultes et des enfants sont importunés par ces animaux qui les effraient.
- Evitez que votre chien n'incomode le voisinage par ses aboiements diurnes et nocturnes.



- Merci aux détenteurs d'autres animaux de prendre également toutes les mesures propres à éviter que leurs bêtes ne troublent l'ordre, la sécurité, la salubrité et la tranquillité.



- Il est demandé aux agriculteurs d'éviter l'épandage du purin le samedi.



- La situation des arbres, des arbustes, des haies dans les propriétés en bordure de la voie publique doit être conforme aux dispositions des articles 93 à 96 de la Loi sur les routes du 15 décembre 1967.



- Evitez les feux en plein air, même pour les branchages ou les feuilles. N'incomodez pas vos voisins!



- Les gazons seront tondus à des heures respectueuses du voisinage (pas le dimanche et les jours fériés ou entre 12 h et 13 h).

